

CONCOURS D'IDÉES

« *Un été pour réinventer Les Pierrites* »

NOTE D'INTENTION

Concours d'idées estival à destination des étudiants de l'ENSA Clermont-Ferrand

1. CONTEXTE ET AMBITION

CDC Habitat souhaite initier un concours d'idées estival, organisé hors temps pédagogique, à destination des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF).

Cette initiative s'inscrit dans une volonté forte de :

- Soutenir la créativité, l'inventivité, l'innovation et la recherche prospective des étudiants en architecture ;
- Offrir un cadre d'expérimentation libre, permettant d'explorer différentes approches du projet ;
- Encourager une réflexion architecturale, urbaine et paysagère sur des enjeux contemporains de réhabilitation et de transition écologique.

Le concours repose sur le volontariat, sans incidence sur le cursus académique ni sur l'évaluation des étudiants.

Ce concours constitue à la fois :

- Un espace d'expression pour les étudiants,
- Et un outil de réflexion pour le maître d'ouvrage, dans une logique de dialogue entre formation académique et projet réel.

2. NATURE ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Le présent dispositif est conçu comme un concours d'idées à visée prospective, centré sur :

- La réflexion architecturale, urbaine et paysagère,
- La formulation d'intentions et de scénarios,
- La production de visions argumentées et cohérentes.

Il offre aux étudiants la possibilité :

- D'aborder un site réel de manière libre, critique et personnelle ;
- De développer une démarche exploratoire, fondée sur l'analyse, l'intuition et la projection ;

- De produire un travail privilégiant le sens, la vision et la qualité globale.

Les propositions sont attendues comme des contributions actives à la réflexion, destinées à nourrir :

- Les questionnements du maître d'ouvrage,
- Les orientations possibles de l'opération de réhabilitation.

Dans ce cadre, le concours :

- Ne constitue pas un marché public ni une consultation de maîtrise d'œuvre,
- Ne donne pas lieu à la désignation d'un projet à réaliser en tant que tel.

Il s'inscrit néanmoins dans une démarche en lien direct avec une opération réelle, en permettant d'enrichir concrètement les réflexions en cours.

3. THEMATIQUE ET PERIMETRE DE REFLEXION

3.1 Thématique

Concours d'idées, « Un été pour réinventer Les Pierrites ».

Le concours prend appui sur **la résidence « Les Pierrites » adressée au 25 rue Pierre sur Haute à Clermont-Ferrand**, faisant l'objet d'un projet de réhabilitation :

- 80 logements locatifs sociaux collectifs répartis en 5 bâtiments,
- Requalification des espaces extérieurs.*

⇒ **Photos disponibles en annexe à la fin de ce document.**

Cette résidence comporte 80 logements locatifs sociaux répartis dans 5 bâtiments identiques.

Ce contexte constitue un support d'étude et de projection, permettant d'ancrer les propositions dans une réalité opérationnelle.

3.2 Cadre de travail

La réflexion s'appuie sur :

- Un site existant,
- Des échelles multiples (bâtiment, résidence, quartier),
- Un cadre volontairement ouvert.

Ce dispositif vise à :

- Susciter une diversité d'approches,
- Encourager des réponses innovantes ou alternatives,
- Ouvrir la réflexion à des dimensions environnementales, climatiques et sociales.

4. AXES DE REFLEXION PRIVILEGIES

4.1 Une approche urbaine et paysagère à différentes échelles

Les candidats sont invités à développer une réflexion :

- À l'échelle du bâtiment (transformation de l'existant, relations intérieur/extérieur),
- À l'échelle du quartier (continuités, usages, liens aux espaces publics).

Le paysage est envisagé comme un levier du projet, contribuant à la qualité de vie, au confort climatique et à la biodiversité.

4.2 La réhabilitation thermique comme point d'entrée architectural

La réhabilitation thermique constitue un point de départ du projet, permettant :

- D'explorer des réponses intégrant performance énergétique et qualité d'usage,
- D'imaginer des transformations architecturales,
- De renouveler l'image et les usages de la résidence.

4.3 Une vision prospective à long terme

Le concours invite à développer des visions inscrites dans le temps long :

- Adaptation aux évolutions climatiques,
- Transformation des modes de vie,
- Pérennité des choix architecturaux et paysagers.

4.4 Une démarche prospective et plausible

Les propositions doivent :

- Présenter une cohérence globale,
- Développer une intention claire et lisible,
- Articuler créativité et compréhension du contexte.

Elles sont attendues comme des pistes concrètes de réflexion, susceptibles d'alimenter les démarches du maître d'ouvrage.

5. PUBLIC CONCERNE ET MODALITES DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux :

Étudiants de l'ENSACF (Licence et/ou Master).

Modalités :

- Participation individuelle ou en équipe (4 maximum),
- Inscription volontaire,
- Calendrier estival.

Aucun encadrement pédagogique obligatoire n'est requis. Le concours pourra néanmoins être relayé par l'école comme une opportunité culturelle et académique facultative.

6. PRODUCTIONS ATTENDUES ET CRITERES D'APPRECIATION

Les livrables demandés :

- 3 à 4 planches A3,
- Une note explicative courte.

L'analyse portera sur :

- La qualité de la démarche,
- La cohérence du projet,
- Le caractère innovant,
- La capacité à proposer une vision claire et argumentée,
- La qualité de la représentation.

7. JURY, PRIX ET VALORISATION

Les projets seront examinés par un jury composé de représentants de CDC Habitat et de personnalités qualifiées.

Le concours pourra donner lieu :

- À des distinctions,
- À des actions de valorisation (exposition, publication, restitution).

Les propositions auront également vocation à :

- Alimenter directement la réflexion du maître d'ouvrage,
- Éclairer les choix liés à l'opération de réhabilitation,
- Faire émerger des pistes adaptées ou transférables.

8. CADRE DU CONCOURS ET UTILISATION DES PROPOSITIONS

Le concours est organisé dans un cadre volontaire et non professionnel, respectueux du statut des étudiants.

Les projets produits constituent une ressource de réflexion pour CDC Habitat.

À ce titre :

- Les idées, principes et orientations proposés pourront être analysés, adaptés et mobilisés dans le cadre des études et de l'opération de réhabilitation « Les Pierrites » ;
- Ils sont susceptibles de nourrir les choix de conception et d'aménagement, en fonction des besoins du projet.

Cette utilisation s'inscrit dans une logique d'inspiration et d'adaptation, sans reprise directe d'un projet dans son intégralité.

CDC Habitat s'engage à mentionner les auteurs dans toute action de valorisation.

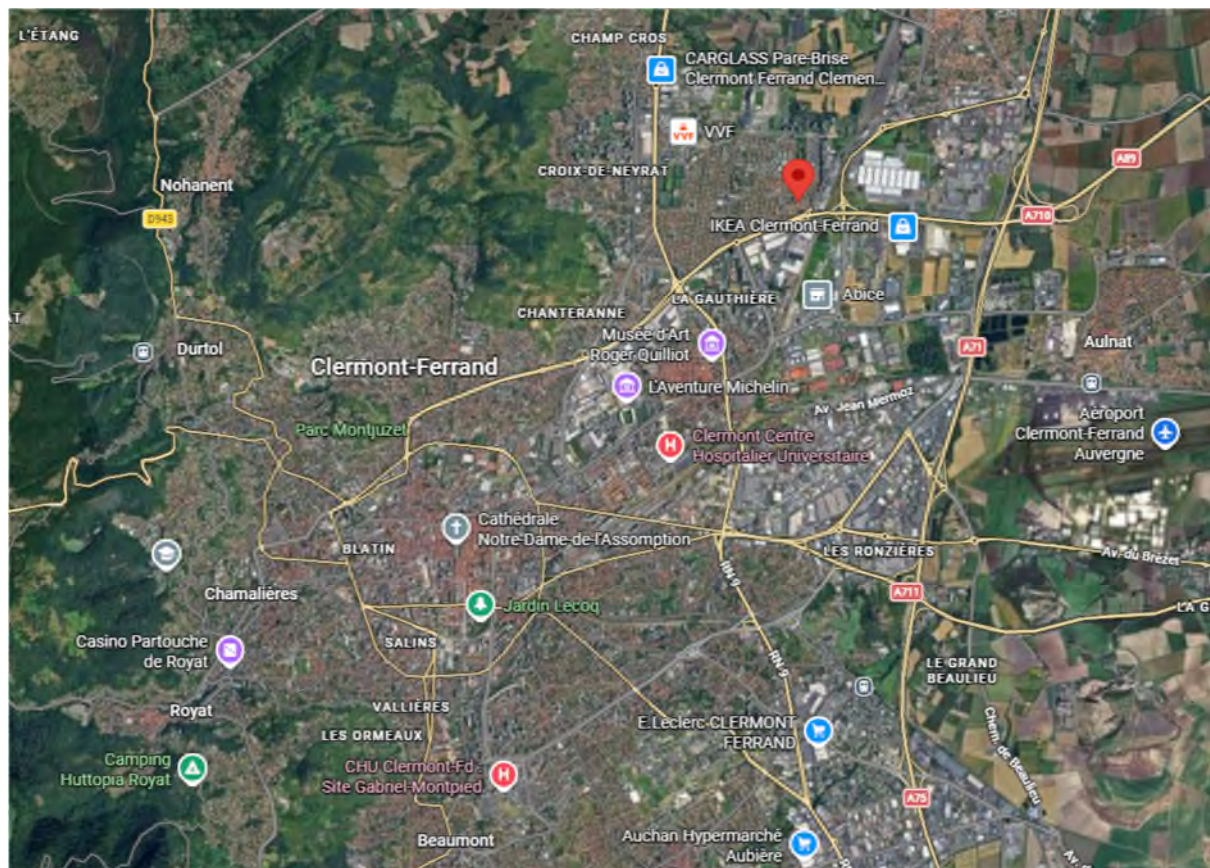
9. CONCLUSION

Ce concours d'idées estival constitue un espace libre d'expression et d'expérimentation, permettant aux étudiants de développer des visions engagées sur un site réel.

En lien avec une opération concrète, il contribue :

- À enrichir la réflexion du maître d'ouvrage,
- À faire émerger des approches nouvelles,
- À renforcer le dialogue entre monde académique et projet opérationnel.

ANNEXE 1 / ELEMENTS DE CONNAISSANCE DE LA RESIDENCE « LES PIERRITES »



Adresse de la résidence : 25 rue Pierre sur Haute à Clermont-Ferrand



